Communiqué de presse
27 juin 2025

La réforme fiscale pour les PHEV a été vidé de son contenu – et c'est une bonne nouvelle.

La mobilité électrique reste le seul vrai bon choix.

Bruxelles, le 27 juin 2025 – Le gouvernement fédéral De Wever est parvenu à un compromis concernant le régime fiscal des voitures de société hybrides rechargeables (PHEV). L'assouplissement est désormais limité aux travailleurs indépendants. EV Belgium constate que cette nouvelle proposition est fondamentalement différente et que la version initiale a été vidée de sa substance. Cela démontre une fois de plus que la mobilité électrique est la seule option réellement pérenne. Selon la fédération sectorielle, il existe d'autres moyens, plus efficaces, de soutenir les indépendants dans leurs choix de mobilité.

Aujourd'hui, il est devenu clair que le gouvernement fédéral De Wever est parvenu à un compromis concernant le régime fiscal applicable aux voitures de société hybrides rechargeables (PHEV). L'assouplissement est limité aux travailleurs indépendants : des personnes physiques disposant d'un numéro de TVA et soumises à l'impôt des personnes physiques. Les salariés et dirigeants d'entreprise via une société ne pourront donc pas bénéficier de ce nouveau régime. Un revirement notable, qui a nécessité un ajustement du plan initial — notamment sous la pression d'EV Belgium.

"*Des changements de cap comme celui-ci nuisent à la crédibilité des politiques publiques. Ils sèment le doute, freinent la transition et engendrent de la méfiance sur le marché*", déclare Philippe Vangeel, directeur d'EV Belgium. Ce compromis représente donc un pas dans la bonne direction puisqu'il apporte enfin de la clarté. Cela dit, pour être entériné, ce projet devra encore être approuvé par le Parlement fédéral.

Selon la fédération sectorielle, il existe d'autres moyens, plus efficaces, de soutenir les indépendants dans leurs choix de mobilité — sans pour autant réorienter la politique fiscale vers des technologies transitoires chères. Le gouvernement doit se poser la vraie question : pourquoi certains groupes ne passent-ils toujours pas à l'électrique ? Et surtout : que peut-on faire pour lever ces obstacles de manière ciblée ? **Soutenir des solutions intermédiaires ne peut en aucun cas devenir une politique structurelle.**

EV Belgium appelle le gouvernement à accélérer la transition vers une mobilité zéro émission à travers des incitants bien orientés, une énergie abordable, des infrastructures accessibles et des informations transparentes. La fédération et ses 140 entreprises membres sont prêtes à collaborer et à fournir des recommandations concrètes, tant aux pouvoirs publics qu'aux indépendants.

"*Si nous voulons vraiment verdir notre parc automobile, il faut avoir le courage de faire des choix clairs*" , poursuit Vangeel. "*Ce compromis fiscal ne résout pas le cœur du problème. Il est temps de miser sur la stabilité, la clarté et une vision à long terme.*"

Car tout le monde le sait : **l'avenir, le seul qui fonctionne vraiment, est électrique**. Non pas parce qu'il n'existe pas d'alternatives, mais parce que c'est la seule option capable de faire progresser durablement le climat, la santé publique et l'indépendance énergétique.

Et à ceux qui hésitent encore : essayez d'abord, avant de juger.

EV Belgium vzw/asbl
Wetstraat 81A - 1000 Brussel
contact@ev.be

Communiqué de presse

27 juin 2025

###

A propos d'EV Belgium

EV Belgium est la fédération représentative dédiée au développement du marché de la mobilité zéro émission en Belgique. Aujourd'hui, nous comptons plus de 140 sociétés, dont des CPO, des MSP, des sociétés d'énergie, des marques de voitures, des importateurs et divers acteurs de la chaîne de production. Par le biais de la fédération, EV Belgium vise à accélérer le déploiement des véhicules à émission zéro en réunissant les fournisseurs de produits et de services dans ce segment avec les utilisateurs de véhicules électriques.

Contacts presse :

Philippe Vangeel (Directeur en porte-parole): philippe@ev.be

Website: https://ev.be/fr/